

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ CE

Le fabricant: Sentera Europa NV
Duitslandstraat 9
BE-9140 Temse

Tel. +32 3 771 36 51
info@sentera.eu

Déclare sous sa seule responsabilité que :

Série FLTSN-PXXXXP - Sondes de température passives

Lorsqu'ils sont installés, entretenus et utilisés dans les applications pour lesquelles ils ont été conçus, et conformément aux normes d'installation pertinentes ainsi qu'aux instructions du fabricant, ces produits respectent les dispositions des législations harmonisées de l'Union européenne applicables suivantes :

Directive Basse Tension 2014/35/EU

Directive Compatibilité Électromagnétique (CEM) 2014/30/UE

WEEE Directive 2012/19/EU - Déchets d'équipements électriques et électroniques

Directive déléguée de la Commission (UE) 2015/863 du 31 mars 2015 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances restreintes (RoHS 3)

Les produits doivent être installés et maintenus uniquement par du personnel qualifié, conformément à la réglementation locale. Cette déclaration n'est valable que si les dispositifs sont exploités et installés conformément aux instructions de montage du produit. Les produits, ensembles ou sous-ensembles couverts par cette déclaration de conformité ne doivent pas être mis en service avant que la machine dans laquelle ils seront incorporés ait été déclarée conforme aux dispositions de la ou des directives applicables. Cette déclaration est uniquement nécessaire lorsque le produit est destiné à être intégré dans une machine ou un système (par exemple en tant que composant de sécurité).

Le marquage CE est apposé.

Date d'émission : Le 4 juin 2026
Lieu d'émission : Temse, Belgique



Jos Raskin
Chief Executive Officer